



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 30 avril 1966

Au 30 avril 1966, les quatre-vingt-seize Etats énumérés ci-après étaient Membres de l'Agence, la Jordanie et le Panama étant devenus Membres après l'établissement de la liste publiée sous la cote INFCIRC/2/Rev. 1 [1].

Afghanistan	Etats-Unis d'Amérique	Nouvelle-Zélande
Afrique du Sud	Ethiopie	Pakistan
Albanie	Finlande	Panama
Algérie	France	Paraguay
Allemagne (République fédérale d')	Gabon	Pays-Bas
Arabie Saoudite	Ghana	Pérou
Argentine	Grèce	Philippines
Australie	Guatemala	Pologne
Autriche	Haïti	Portugal
Belgique	Honduras	République Arabe Syrienne
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Hongrie	République Arabe Unie
Birmanie	Inde	République Dominicaine
Bolivie	Indonésie	Roumanie
Brésil	Irak	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Bulgarie	Iran	Saint-Siège
Cambodge	Islande	Sénégal
Cameroun	Israël	Soudan
Canada	Italie	Suède
Ceylan	Jamaïque	Suisse
Chili	Japon	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Chine	Jordanie	Thaïlande
Chypre	Kenya	Tunisie
Colombie	Koweït	Turquie
Congo (République démocratique du)	Liban	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Corée (République de)	Libéria	Union des Républiques socialistes soviétiques
Costa Rica	Libye	Uruguay
Côte-d'Ivoire	Luxembourg	Venezuela
Cuba	Madagascar	Viet-nam
Danemark	Mali	Yougoslavie
El Salvador	Maroc	
Equateur	Mexique	
Espagne	Monaco	
	Nicaragua	
	Nigeria	
	Norvège	

[1] Les dates auxquelles les Etats sont devenus Membres en ratifiant ou en acceptant le Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans le document INFCIRC/42/Rev. 1, qui fait état des informations reçues par le Secrétariat au 31 mars 1964. Une deuxième revision du document est en préparation.